II

*(Actes pris en application des traités CE/Euratom dont la publication n'est pas obligatoire)*

# DÉCISIONS

# CONSEIL

## DÉCISION DU CONSEIL

**du 16 mars 2009**

**portant nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique**

(2009/249/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu la décision nº 235/2008/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2008 instituant le conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique [1], et notamment son article 3,

vu l'avis de la Commission,

vu l'approbation du Parlement européen,

DÉCIDE:

*Article premier*

M. Johnny ÅKERHOLM est désigné président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique, pour une période de trois ans.

*Article 2*

La présente décision prend effet le troisième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 16 mars 2009.

*Par le Conseil*
*Le président*
A. VONDRA

[1] JO L 73 du 15.3.2008, p. 17.